



À Saint Etienne, le 6 mai 2019.

Communiqué de presse : réquisition citoyenne solidaire

Suite à la fin du plan d'urgence hivernal, suite aux expulsions consécutives du squat la Maison Bleue, de la Bourse du Travail et de l'Université Jean Monnet occupées par une centaine de personnes sans domicile, et suite à des promesses de relogement éphémères ou fictives de la part de la Préfecture de la Loire, la mairie de la Talaudière a mis d'anciens vestiaires de piscine à disposition pour pallier à l'urgence et mettre à l'abri ces personnes,

Cette alternative a été proposée le 16 avril. Et depuis ce jour nous nous retrouvons face au silence des pouvoirs publics. La seule réponse faite par la préfecture a été de mandater des fonctionnaires de la DDCS pour dresser une liste des personnes ayant le droit à un hébergement, or ce travail de fond est mené avec sérieux par la Cimade depuis le début de l'Occupation de la Bourse.

Le nombre de personnes ayant trouvé refuge à la Talaudière avait atteint les soixante à la fin du mois d'Avril : cette promiscuité a fini par rendre la vie collective difficile.

Les familles demeurent encore dans une situation de précarité, d'incertitude et d'attente qui va à l'encontre des lois de notre pays

C'est pour ces raisons que le bâtiment situé au 14 rue Bossuet, à Solaure, a été réquisitionné dans l'urgence le 25 Avril, pour palier aux manquements des pouvoirs publics.

Le bâtiment réquisitionné, un ancien bureau de poste, est vide depuis plusieurs années,, et s'il peut apporter aujourd'hui un début de solution à ces personnes, nous n'abandonnerons pas la lutte entamée pour faire valoir leurs droits et dénoncer l'inaction des institutions, aux côtés de celles et ceux qui se battent en parallèle sur d'autres terrains, administratifs, juridiques et légaux.

Selon l'article L 345-2 et L 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« Toute personne sans abris en situation de détresse médicale psychique ou sociale a accès, à tous moments, à un dispositif d'hébergement d'urgence »

Il nous semble ici nécessaire de rappeler la loi française puisque l'État manque à ses obligations et semble ici s'acharner à expulser ces personnes plutôt qu'à les accueillir comme stipulé dans la loi:

Depuis le 25 avril, nous recevons le soutien des voisin-e-s, le concours des habitant-e-s.

La mobilisation citoyenne s'organise et c'est la conscience de chacun-e qui nous permet de continuer.

Nous remercions celles et ceux qui de près ou de loin nous soutiennent, nous rendent visite, nous accompagnent.

Nous continuons d'appeler toutes les personnes, collectifs et associations qui se sentiraient concernées par le sort de ces familles et individus à venir apporter dès aujourd'hui et à tout moment un soutien humain, matériel et financier, afin d'affirmer l'idée que tout le monde, quelle que soit sa situation administrative et sa nationalité a le droit à un logement et une vie décente. Nous encourageons toutes les actions imaginables afin de soutenir cette occupation et d'éviter une énième expulsion.

Bienvenue à la Poste !

Collectif des occupant.e.s de la Bourse